



Ville de Nandy
Agglomération Grand Paris Sud
Département de Seine-et-Marne

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le 18-12-2023
ID : 077-217703263-20231218-20230661-DE



Conseil Municipal du 18 décembre 2023

Délibération n° 2023-06-61 : Cession de 9 emprises foncières rue des Noyers à Nandy

L'an deux mille vingt trois, le **lundi 18 décembre 2023 à 20 heures**, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie de Nandy, sous la Présidence de Monsieur René RÉTHORÉ, son Maire en exercice.

Date de convocation : 12 décembre 2023

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice : 29

Date d'affichage : 12 décembre 2023

Présents : 19

Votants : 29

Secrétaire de séance : Madame Claudie ORMEAUX

Présents :

Monsieur René RÉTHORÉ, Monsieur Grégory MASSAMBA, Madame Claudie ORMEAUX, Monsieur Laurent VANDERHAEGHE, Madame Margaret DE GROOT, Monsieur Alexandre VIERA, Madame Sophie JACOTIN, Monsieur Roland DELATTRE, Madame Isabelle JOURDAIN, Madame Stéphanie FOURNEL, Madame Emilie LARGE, Madame Jenna SALORD, Monsieur Abdelkrim TABBOU, Coumar PREM, Madame Manon SALOMONI-GOMES, Madame Fatima GACEM, Monsieur Jean-Marc MAUGUIN, Monsieur Patrick KATAKO, Monsieur Jean-Pierre JACQUART.

Absents excusés et représentés :

Madame Carole TUAL donne pouvoir à Madame Claudie ORMEAUX
Monsieur Jean-Marie VAYER donne pouvoir à Monsieur Alexandre VIEIRA
Monsieur Simon YORO donne pouvoir à Monsieur Laurent VANDERHAEGHE
Madame Meryem GÜLSEN donne pouvoir à Madame Margaret DE GROOT
Monsieur Florian GERBER donne pouvoir à Monsieur René RETHORE
Madame Joana DISTIN donne pouvoir à Madame Stéphanie FOURNEL
Monsieur Alexis CABELLO donne pouvoir à Monsieur Roland DELATTRE
Madame Marie KOUNDOU donne pouvoir à Monsieur Grégory MASSAMBA
Monsieur Jean-François RIOS donne pouvoir à Madame Sophie JACOTIN
Monsieur Claude ARNOU donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre JACQUART

Absents:

Exposé :

La commune de Nandy est saisie par une demande d'acquisition de 9 terrains en lot arrière par les riverains résidant rue des Noyers et constituant un aménagement paysager réalisé lors de la construction du lotissement les Chantelines de Nandy.

Les lots à céder et les acheteurs correspondants sont représentés dans le tableau ci-dessous :

REF PARCELLE A CEDER	SURFACE m ²	NOM ACHETEUR	ADRESSE DU TERRAIN
77326 C 704	87	M. BOISSON Alexandre Mme BOISSON Celia	216 rue des Noyers
77326 C 705	116	M. VIAND Cedric Mme VIAND Cyndia	210 rue des Noyers
77326 C 706	143	M. BARRY Laurent	190 rue des Noyers
77326 C 707	89	M. Mme DENNOUNE Jihade	170 rue des Noyers
77326 C 708	91	M. FIGUEIRAS Martins David Mme DUBOIS Marianne	162 rue des Noyers
77326 C 709	140	M. Mme DREVET Pierre	142 rue des Noyers
77326 C 710	108	M. SHANMUGASOTHY Daniel Naresh Mme SHANMUGASOTHY Saraparivan	124 rue des Noyers
77326 C 711	99	M. CONVENANT Steve	118 rue des Noyers
77326 C 712	65	M. POOLOGANATHAN Ketheeswaran et Mme SIVARAJAH Pradeepa	106 rue des Noyers

La Direction Nationale de l'Intervention Domaniales (DNID) a estimé, la valeur vénale de ce terrain à 60 €/m² avec une marge de 10% en date du 15/11/2022, compte tenu du marché immobilier et de ses caractéristiques.

VU le Code Général des collectivités Territoriales, notamment l'article L2241-1,

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, notamment les articles L3211-14 et L3221-1,

VU le plan de ville annexé,

VU le plan cadastral annexé délimitant les 9 emprises à céder,

CONSIDERANT les courriers de demande d'acquisition de l'ensemble des neuf acheteurs,

CONSIDERANT la charge d'entretien que cette emprise représente pour la collectivité.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Sur proposition du Maire,
Après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITÉ (29 VOIX POUR) :

- La cession de la parcelle C 704 à Monsieur BOISSON Alexandre et Madame BOISSON Célia, demeurant 216 rue des Noyers à Nandy, pour l'acquisition d'un terrain en nature espace vert, attenant à sa propriété, d'une surface de 87 m².
- La cession de la parcelle C 705 à Monsieur VIAND Cédric et Madame VIAND Cyndia, demeurant 210 rue des Noyers à Nandy, pour l'acquisition d'un terrain en nature espace vert, attenant à sa propriété, d'une surface de 116 m².
- La cession de la parcelle C 706 à Monsieur BARRY Laurent, demeurant 190 rue des Noyers à Nandy, pour l'acquisition d'un terrain en nature espace vert, attenant à sa propriété, d'une surface de 143 m².

- La cession de la parcelle C 707 à Monsieur et Madame DENNOUNE Jihade, demeurant 170 rue des Noyers à Nandy, pour l'acquisition d'un terrain en nature espace vert, attenant à sa propriété, d'une surface de 89 m².
- La cession de la parcelle C 708 à Monsieur FIGUEIRAS Martins David et Madame DUBOIS Marianne, demeurant 162 rue des Noyers à Nandy, pour l'acquisition d'un terrain en nature espace vert, attenant à sa propriété, d'une surface de 91 m².
- La cession de la parcelle C 709 à Monsieur et Madame DREVET Pierre, demeurant 81 allée des Morilles à Nandy, pour l'acquisition d'un terrain en nature espace vert, attenant à sa propriété 142 rue des Noyers, d'une surface de 140 m².
- La cession de la parcelle C 710 à Monsieur SHANMUGASOTHY Daniel Naresh et Madame SHANMUGASOTHY Saraparivan, demeurant 124 rue des Noyers à Nandy, pour l'acquisition d'un terrain en nature espace vert, attenant à sa propriété, d'une surface de 108 m².
- La cession de la parcelle C 711 à Monsieur CONVENANT Steve, demeurant 118 rue des Noyers à Nandy, pour l'acquisition d'un terrain en nature espace vert, attenant à sa propriété, d'une surface de 99 m².
- La cession de la parcelle C 712 à Monsieur POOLOGANATHAN Ketheeswaran et Madame SIVARAJAH Pradeepa, demeurant 106 rue des Noyers à Nandy, pour l'acquisition d'un terrain en nature espace vert, attenant à sa propriété, d'une surface de 65 m².

FIXE A L'UNANIMITÉ (29 VOIX POUR) le prix de vente sus énoncé à 54 € le m², **PRECISE** que tous les frais seront à la charge des acquéreurs et **INVITE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

**Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont les membres présents signé au registre.
Pour copie conforme.**

Nandy, le 18 décembre 2023

René RÉTHORÉ,
Maire



Ville de Nandy
ANNEXE - PLAN DE VILLE

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le

ID : 077-217703263-20231218-20230661-DE



9 lots à céder

Acacias (chemin des).....C7.8	B Bourg (promenade du).....I.J5.6
Agates (allée des).....E10	Bourette (Allée).....M2-3

F Fauvette (chemin de la).....D4
G Garenne (allée de la).....G5.6
Général Delestraint (avenue du).....B9.10
Genévriers (allée des).....D7.8
Gibecière (rue de la).....E.F6
Giroles (allée des).....G3
Gorge Cocq (rue du).....H4.5 - I5.6
Grives (chemin des).....C8.9
Grues (chemin des).....E10
Grues (chemin des).....E11
H Héliotropes (chemin des).....C5
J Joncs (allée des).....K4
Jonquilles (chemin des).....B5 - C6.7
L Lauriers (rue des).....K7
Lavoir (chemin du).....E9.10.11
Libération (place de la).....I6
Lièvres (allée des).....G5
Loriot (allée du).....D5
Louveterie (allée de la).....G6
M Mairie (place de la).....I8
Mais (allée des).....D9
Marcassins (allée des).....G7
Mare à l'Épinette (chemin de la).....F8 - G9.10 - H11
Merisiers (rue des).....L4
Merles (chemin des).....N2.3
Meulières (allée des).....E9
Millet (chemin du).....B9
Moisson (place de la).....B9
Morilles (allée des).....H3
Morsang (route de).....O2.3.4
Mousserons (allée des).....G7 - H3.4

Vu pour être annexé à la délibération n° en date du 2023

René RÉTHORÉ
Maire

Ville de Nandy
PLAN DE CADASTRE - projet de cession 9 lots -

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le

ID : 077-217703263-20231218-20230661-DE



Vu pour être annexé à la délibération n°..... en date du 2023

René RÉTHORÉ
Maire